



## Aux représentants des médias

### COMMUNIQUÉ DE PRESSE – Démission du conseiller communal Joël Wahli

**Le chef du dicastère des finances, de l'économie, du tourisme et de la santé, M. Joël Wahli, a informé le Conseil communal de sa décision de relever un nouveau défi professionnel et de mettre fin à son mandat de conseiller communal avec effet au 31 juillet 2019.**

M. Joël Wahli a été élu en août 2017 à l'exécutif de La Grande Béroche avec la mission d'organiser en particulier le service des finances et de boucler les comptes des anciennes Communes de Bevaix, Fresens, Gorgier, Montalchez, Saint-Aubin-Sauges et Vaumarcus suite à la fusion au 1<sup>er</sup> janvier 2018, comptes qui ont été acceptés à l'unanimité en juin 2018.

Avec le passage au nouveau modèle de compte harmonisé (MCH2), il a supervisé, en collaboration avec le service des bâtiments, le retraitement des patrimoines administratif et financier et le bouclage des comptes 2019, approuvés tout dernièrement à l'unanimité par le législatif.

M. Joël Wahli a entretenu des relations avec le Canton et les Communes dans les dossiers financiers d'importance et fait entendre la voix de la Commune de La Grande Béroche sur la scène cantonale.

Il s'est engagé pour soutenir les commerçants et artisans de la Commune et a participé à la création du 1<sup>er</sup> Forum économique de La Grande Béroche qui se tiendra en septembre prochain.

Il a été actif sur le plan du tourisme en amorçant des contacts avec Neuchâtel-tourisme pour des projets à la mesure de notre région, Grandeur Nature.

Le Conseil communal remercie M. Joël Wahli pour son engagement dans l'organisation de la Commune et le travail fourni au sein de ses dicastères. Il lui souhaite plein succès pour son avenir professionnel.

Selon le Règlement Général de Commune (RGC), en cas de vacance au sein du Conseil communal, le Conseil général est convoqué en séance extraordinaire pour repourvoir le siège vacant. Vu la période estivale, cette séance sera fixée d'entente avec le bureau du Conseil général, mais pas avant la mi-août.

Saint-Aubin-Sauges, le 4 juillet 2019

Le Conseil communal

**Contact médias** : M. Tom Egger, président du Conseil communal  
[Tom.Egger@ne.ch](mailto:Tom.Egger@ne.ch), 079 283 03 42